

PRÉFET DU NORD

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Service Eau Environnement

Cellule Police de l'Eau

Madame la Directrice du Syndicat Mixte  
Dunkerque Neptune

Pertuis de la Marine  
BP 85530

59386 DUNKERQUE cedex 1

RECOMMANDE AVEC AR

n° 372/PE

Lille, le 16 MARS 2015

Madame la Directrice,

Vous avez déposé en date du 17/10/2013 un dossier d'autorisation au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau) concernant l'opération suivante :

**« Aménagement d'un port de plaisance au niveau du môle 1 à DUNKERQUE »,**

enregistré au Service en charge de la Police de l'Eau sous le numéro : **59-2013-00209**.

Par courrier du 04 mars 2015, vous me signalez renoncer à votre dossier. **Je prends donc acte de votre décision et je clos votre dossier.**

J'attire néanmoins votre attention sur le fait que la réalisation sans accord de travaux soumis à déclaration ou autorisation au titre de la loi sur l'eau est passible de sanctions pénales.

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de transmettre à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Service Eau Environnement, Cellule Police de l'Eau, à l'adresse indiquée en bas de page, un nouveau dossier.

Lionel STANISLAVE, en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03 28 03 84 11 – mail : [lionel.stanislave@nord.gouv.fr](mailto:lionel.stanislave@nord.gouv.fr)).

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Responsable du Service Eau Environnement,



Isabelle DORESSE

Copie à Monsieur le Responsable de la Délégation territoriale des Flandres



syndicat mixte

# DUNKERQUE NEPTUNE

DUNKERQUE, le 4 Mars 2015

SPE/

10 MARS 2015

Tél : 03.28.24.58.83

Fax : 03.28.64.59.51

N°

315

Madame Isabelle DORESSE  
Responsable du service  
Eau Environnement

62 boulevard de Belfort  
CS 90007

59042 LILLE CEDEX

Courrier ~~arrivé~~

Nos Réf. : GG/DB/PB/2015/3/12

Vos Réf. : Votre courrier du 19 Février 2015

Objet : « Aménagement d'un port de plaisance au  
niveau du môle 1 à Dunkerque »

- 6 MARS 2015

**RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION**

DDTM du Nord / SE

Madame,

Le Syndicat Mixte Dunkerque Neptune a en effet lancé en 2010 un programme de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un nouveau port de plaisance situé quai Freycinet 3 au Môle 1.

Ce projet apportait 170 places de port ainsi que deux bâtiments de service et une station essence. Une année fut également nécessaire pour présenter notre étude d'impact et répondre à la réglementation avec un avis favorable des services de l'Etat.

Considérant le nouveau contexte financier pour les collectivités qui soutiennent le Syndicat Mixte Dunkerque Neptune, le comité syndical a jugé que le projet de nouveau port de plaisance constituerait un investissement trop important pour son budget.

Le contrat de maîtrise d'œuvre a donc été interrompu en fin d'année 2014 au stade de la phase opérationnelle.

Par le présent courrier, nous vous informons donc que ce projet est ajourné et que le Syndicat Mixte Dunkerque Neptune travaillera sur des projets d'extension moins onéreux à l'avenir.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Vice-Président

Gérard GOURVIL